

STOBICH FRANCE SAS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE, DE PRESTATIONS ET DE SERVICES

Version en vigueur au 01/01/2022

1. Généralités et champ d'application

STOBICH France distribue les produits et solutions STOBICH pour la protection des bâtiments contre la propagation des fumées et incendies. Les produits STOBICH sont des équipements techniques répondant aux normes applicables de sécurité les plus récentes. Des exemples de produits et solutions commercialisés par STOBICH France est disponible sur le site www.stoebich.com.

1.1 Toutes les fournitures et prestations délivrées par Stöbich France SAS à l'occasion de contrats de travaux et services, de contrats d'achat ou de contrats de travaux avec fourniture de matériaux sont basées sur les présentes Conditions Générales de Vente (CGV).

1.2 Les présentes CGV s'appliqueront également à toutes les relations commerciales futures avec un même client, sans qu'il soit besoin d'y faire explicitement référence à nouveau.

1.3 Les CGA divergentes, contradictoires ou complémentaires du donneur d'ordre/client ne font pas partie du contrat, même si nous en avons connaissance et même si nous ne nous y opposons pas explicitement, sauf si leur acceptation est explicitement convenue par écrit par nos services internes. Ainsi et notamment, les déclarations/demandes du Client tendant à la stipulation d'une indemnité contractuelle à la charge de Stöbich France SAS ne sont pas acceptées et demeurent inopposables à cette dernière.

1.4 Le contenu et l'étendue de nos services, qu'il s'agisse de contrats de prestations et de services, de contrats d'achat ou de contrats de prestations avec fourniture de matériaux, sont déterminés par notre confirmation de commande écrite ou par un contrat d'achat ou un contrat de prestation et de services conclu par écrit. Les communications précontractuelles, les offres, les descriptions de construction, les estimations de coûts ainsi que les informations contenues dans des brochures, des dessins ou des listes de coûts ainsi que d'autres références ne sont valables que si cela a été explicitement convenu par écrit.

Les accords verbaux et les accords accessoires nécessitent toujours et sans exception une confirmation écrite d'acceptation par Stöbich France SAS pour lui être opposables.

1.5 Le donneur d'ordre accepte les présentes CGV lors de la passation de la commande, et au plus tard lors de la réception du service s'il n'a pas été en mesure d'y procéder auparavant.

1.6 Stöbich France SAS est susceptible de modifier les présentes CGV à tout moment, à charge pour elle de communiquer la nouvelle version par tout moyen usuel (e-mail notamment) à sa clientèle existante 30 jours au moins avant son entrée en vigueur, date à compter de laquelle elle s'appliquera automatiquement à toute nouvelle commande.

2. Étendue des services, éléments du contrat

2.1 Les services, livraisons et autres obligations à fournir sont déterminés par le type et la portée du contrat. Les éléments essentiels du contrat sont, dans l'ordre de priorité et l'ordre d'ordre suivants :

- a.) le contrat et ses stipulations particulières, y compris ses annexes (le cas échéant);
- b.) les dispositions des présentes CGV ;
- c.) les règles technologiques généralement reconnues, en particulier toutes les réglementations de l'UE, toutes les réglementations DIN, toutes les réglementations pertinentes en matière de commerce et de protection contre l'incendie, toutes les réglementations de droit public en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail, les réglementations en matière de prévention des accidents, les instructions du fabricant, les réglementations VDI, VDE et VDS ;
- d.) les normes de construction françaises (DTU) dans leur version applicable au moment de la conclusion du contrat ;
- f.) les dispositions du Code civil Français et du Code de commerce Français.

3. Offres et prix, conditions de paiement

3.1 Les offres que nous proposons sont toujours sans engagement et sujettes à confirmation, sauf indication contraire dans l'offre spécifique. Toute disposition dérogatoire aux présentes CGV, contenue dans l'offre, acceptée et confirmée, prévaudra sur les présentes CGV.

3.2 Sauf indication contraire, nous serons liés par les prix contenus dans nos offres pendant 90 jours à compter de la date de l'offre. Les prix indiqués dans la confirmation de commande seront lors de la facturation majorés de la TVA en vigueur au jour de la facturation ainsi que, le cas échéant, de toute autre taxe ou redevance légale impérative et répercutable sur le client.

3.3 Les commandes sont réputées acceptées lorsque nous les confirmons par écrit ou lorsque les marchandises ont été livrées. Les accords verbaux, y compris ceux conclus par nos représentants ou agents d'exécution, sont juridiquement invalides sans notre confirmation écrite.

3.3 Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques (changement de performance) ainsi que des changements de forme/couleur et/ou de poids dans le cadre de ce qui est raisonnable. Des modifications sont autorisées à cet égard dans la mesure où la fonction technique n'est pas altérée et que les marchandises sont adaptées à un usage normal et que la valeur des marchandises commandées n'est pas altérée ou n'est altérée que dans une mesure insignifiante.

3.4 Les documents techniques (plans, cotes...), ainsi que les documents de travaux, de montage et de construction doivent être fournis par le client au format dwg ou pdf sous forme de lien.

3.5 Dans la mesure où Stöbich France SAS effectue à la demande du client des prestations supplémentaires qui ne faisaient pas partie du contrat et dans la mesure où il manque un accord de rémunération distinct, la rémunération est basée sur la rémunération habituellement facturée par Stöbich France SAS pour le service concerné, en l'absence d'accord spécial, notamment en termes de taux horaire ou forfaitaire.

3.6 Sauf accord distinct prévu au devis, 30% de la rémunération convenue pour la fourniture et/ou les travaux est due par le client après confirmation de la commande acceptée par Stöbich France SAS, 30% après le début des travaux / montage, 30% après l'achèvement du montage et 10% après la mise en service. Les acomptes sont majorés de la TVA en vigueur au jour de la facturation. La facture de solde est majorée, le cas échéant de toute autre taxe ou redevance légale impérative et répercutable sur le client.

3.7 Si des changements se produisent dans la situation, notamment financière, d'un client, susceptibles de mettre en danger la bonne fin du contrat, nous nous réservons le droit de nous retirer de l'offre de vente ou de demander de solder le prix du contrat avant travaux.

3.8 Les factures sont libellées en Euros HT et sont majorées de la TVA applicable en vigueur au jour de l'émission de la facture et du montant de toute autre taxe exigible et répercutable sur le Client. Les factures émises par Stöbich France SAS doivent être payées 10 jours à compter de leur réception.

Aucun escompte n'est consenti pour paiement anticipé. Stöbich France SAS se réserve en outre le droit de réclamer des dommages-intérêts causés par un retard de paiement.

3.9 Le paiement doit intervenir en Euros et n'est libératoire que par l'encaissement par Stöbich France SAS de l'intégralité du montant de la ou des factures correspondantes. Le paiement doit être effectué par billet à ordre irrévocable payable à vue, chèque ou virement interbancaire (mode de règlement privilégié).

Tout paiement tardif par rapport à la date de paiement convenue expose le débiteur au paiement :

- d'intérêts de retard calculés prorata temporis à un taux égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur en France
- d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € par facture non payée à l'échéance ou de la refacturation des frais réels TTC de toute somme engagée en vue du recouvrement forcé, notamment par voie judiciaire.

3.10 Tout compte client débiteur, même partiellement, libère Stöbich France SAS de toute obligation d'accepter et exécuter toute nouvelle commande, y compris celles éventuellement en cours au jour de la constatation de l'impayé.

4. Commande, livraison et exécution

4.1 L'acceptation de toutes les commandes est soumise à la possibilité de livraison, en particulier une livraison correcte et dans les délais par nos fournisseurs. Cela ne s'applique que dans le cas où nous ne sommes pas responsables de la non-livraison.

4.2 S'il n'est finalement pas possible de livrer, le vendeur en informera l'acheteur dans un délai de 2 semaines après en avoir pris connaissance et remboursera immédiatement toute contrepartie déjà payée.

4.3 Les délais de livraison ne sont qu'indicatifs, sauf si une date de livraison spécifique a été confirmée par écrit par Stöbich France SAS.

4.4 Stöbich France SAS n'est pas responsable des retards de livraison et d'exécution dus à un cas de force majeure ou à des événements qui rendent la livraison nettement plus difficile voire impossible pour Stöbich France SAS tels que, en particulier et à titre non limitatif, les difficultés non raisonnablement prévisibles ou la rupture d'approvisionnement en matériel ou en matières, la grève, le lock-out, le manque de personnel en raison d'évènements tels qu'une épidémie, le manque de moyens de transport, les directives officielles, etc., même s'ils se produisent chez les fournisseurs ou sous-traitants du vendeur, le tout même dans le cas de délais et de dates convenus de manière contraignante.

L'existence de telles circonstances autorise STOBICH France à reporter unilatéralement la livraison ou le service pendant la durée de l'empêchement, majorée d'une période de démarrage raisonnable, ou de résilier le contrat en tout (ou en partie seulement au titre de la partie non accomplie du contrat). Aucune demande de dommages et intérêts ou autre mode de réparation formulée par le client ne sera recevable en pareilles circonstances.

STOBICH France tiendra informé le client de l'évolution de la situation rencontrée et fera ses meilleurs efforts pour réduire/limiter la durée de suspension de l'obligation de livraison.

4.5 Dans le cas où une date de livraison ferme, confirmée par écrit, n'est pas respectée, le client a le droit, après avoir fixé un délai de grâce raisonnable, de résilier le contrat en ce qui concerne la fraction du marché non encore accomplie.

4.6 Les livraisons partielles et les services partiels sont autorisés à tout moment et seront considérés comme des livraisons indépendantes en ce qui concerne les réclamations et les paiements.

4.7 En cas de retard ou d'impossibilité d'exécution, Stöbich France SAS n'est tenue d'indemniser les dommages causés par le retard qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.

4. Transfert des risques

Sauf indication contraire, le transfert des risques intervient toujours lors de la livraison des marchandises ou de la livraison des travaux, même si le client n'a pas formellement accepté les travaux.

5. Réserve de propriété

5.1 Stöbich France SAS conserve, nonobstant le transfert des risques, la propriété des marchandises, articles et équipements livrés jusqu'à ce que toutes les créances portant (ou intégrant la valeur) sur ces derniers aient été payées intégralement.

Pour être libératoire, le paiement doit être complet et irrévocablement crédité sur le compte bancaire de Stöbich France SAS, la simple remise d'un titre emportant obligation de payer n'étant en soi pas libératoire.

5.2 La réserve de propriété reste également en vigueur si nos créances, même prises individuellement, ont été incluses dans un compte courant et que le solde a été établi et reconnu.

5.3 Si les marchandises livrées par nous sont incorporées ou combinées avec d'autres objets fournis par le Client, ce dernier nous cède temporairement son droit de propriété ou de copropriété du stock

mélangé ou de l'objet nouvellement fabriqué, de sorte que celui-ci sera considéré comme une marchandise réservée au sens des présentes conditions.

En contractant avec Stöbich France SAS, le Client renonce à faire obstacle à la réserve de propriété en sa faveur et s'engage irrévocablement à porter à la connaissance de tout sous-acquéreur la réserve de propriété de Stöbich France SAS.

6. Garantie

6.1 Pour les marchandises livrées par Stöbich France SAS dans le cadre des contrats d'achat et de livraison de travaux, un délai de réclamation de 5 jours à compter de la réception est réputé convenu. L'avis de défauts doit être fait par écrit. Le délai est réputé respecté si la notification des défauts est reçue par Stöbich France SAS par courrier, fax ou courrier électronique dans les 5 jours suivant la réception de la marchandise. Après l'expiration de la période de réclamation, les réclamations de garantie pour les défauts matériels ou de travail ne peuvent être invoquées que si les défauts sont des vices cachés.

6.2 Le client supporte l'entière charge de la preuve pour toutes les conditions préalables aux réclamations, en particulier pour le défaut lui-même, pour le moment de la découverte du défaut et pour la rapidité de la notification du défaut.

6.3 Stöbich France SAS garantit que la livraison et le service promis, au moment de la réception, ont les propriétés contractuellement garanties, ne sont pas défectueux et correspondent à l'étendue de la livraison convenue. En ce qui concerne la qualité des marchandises, seule la description du produit du fabricant est réputée convenue. Les déclarations publiques, recommandations ou publicités du vendeur ne constituent pas une description contractuelle de la qualité du travail.

6.4 Le client ne reçoit aucune garantie au sens juridique. Les garanties du fabricant ne sont pas affectées.

6.5 Stöbich France SAS exclut la garantie des dommages causés par une mauvaise utilisation, des modifications ou des interventions sur l'article ainsi que pour une réparation ou un entretien défectueux par le client ou des tiers. Pour la présomption de bon fonctionnement, les instructions d'utilisation s'appliquent, ainsi que les tests fonctionnels mensuels, à réaliser par le client, tels que prescrits par l'« Institut für Bautechnik » de Berlin.

6.6 En cas de défaut matériel, le client peut exiger la rectification du défaut (amélioration ultérieure) ou la livraison d'un article sans défaut (livraison ultérieure). Une demande de livraison ultérieure n'existe que si Stöbich France SAS a tenté en vain de remédier au défaut au moins deux fois ou si la réparation est impossible ou a été rejetée par Stöbich France SAS.

6.7 Le client doit immédiatement informer Stöbich France SAS par écrit de tout défaut matériel.

6.8 Les réclamations pour défauts n'existent pas en cas d'écart insignifiant par rapport à la qualité cible, à condition que l'écart ne compromette pas la facilité d'utilisation de l'œuvre aux fins convenues ou présumées.

6.9 Si le client reçoit des instructions de montage défectueuses, Stöbich France SAS n'est tenue que de fournir de nouvelles instructions de montage exemptes de défauts et ce uniquement si le défaut allégué empêche d'exécuter les instructions de montage initialement reçues et/ou le montage correct.

6.10 Stöbich France SAS n'est éventuellement responsable, au regard de demandes de dommages et intérêts, qu'en vertu du contrat, du code de commerce, du code du travail et de toute loi relative à la fourniture de travaux et de matériaux, et seulement en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.

Une indemnisation pour le manque à gagner du partenaire contractuel ainsi que généralement pour les dommages indirects ou les pertes financières pures ne peut jamais être recherchée auprès de Stöbich France SAS.

Si nonobstant les dispositions qui précèdent, la responsabilité de Stöbich France SAS venait à être retenue, celle-ci serait limitée à 4 % de la valeur HT de la commande en cause.

Les limitations de responsabilité décrites ci-dessus ne s'appliquent pas aux dommages entraînant des blessures mortelles ou physiques.

7. Installation

7.1 Si le montage de l'objet du contrat a été convenu, les prix de montage proposés sont soumis à la condition que les travaux puissent être effectués sans interrompre les heures normales de travail.

7.2 Les services effectués en dehors des heures normales de travail seront facturés par nous aux suppléments conformément aux listes de prix des suppléments applicables, dans la mesure où les circonstances dont le client est responsable le rendent nécessaire ou si le client le demande pour d'autres raisons.

7.3 Les lieux de montage doivent être librement accessibles pour nos monteurs. Notre travail d'assemblage ne doit pas être entravé par d'autres métiers ou similaires. Si de tels obstacles ou autres retards et temps d'attente se produisent pour lesquels nous ne sommes pas responsables, ceux-ci seront facturés conformément à la liste de prix en supplément applicable.

7.4 Le client est tenu d'assister Stöbich France SAS dans la mesure où cela est nécessaire, en particulier en mettant gratuitement à sa disposition les équipements nécessaires à l'exécution de sa prestation et qui sont nécessaires à la bonne exécution de la commande, telles que :

- a.) alimentation électrique du chantier de construction
- b.) accessibilité des moyens de transport permettant d'approvisionner le chantier
- c.) salle de stockage sèche et verrouillable pour les matériaux
- d.) container pour l'évacuation/retraitement des emballages
- e.) accès à un vestiaire verrouillable et de sanitaires pour notre personnel

7.5 Les conditions des fiches techniques d'assemblage, disponibles sur notre site Web, s'appliquent le cas échéant.

8. Acceptation partielle

A la demande de Stöbich France SAS, des parties autonomes du service fourni, relevant de l'ensemble de produits/services formant le marché, peuvent faire l'objet d'une demande d'acceptation auprès du Client.

Des parties autonomes du service fourni sont réputées exister en particulier si celles-ci ont une fonctionnalité indépendante ou si elles peuvent être séparées du service global conformément à la pratique commerciale et si, après séparation, le service restant et le service séparé constituent chacun une unité significative.

9. Protection des données

Stöbich France SAS collecte à l'occasion des relations d'affaires entretenues avec ses clients des données personnelles, dans la limite de ce qui est strictement nécessaire à l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente et des contrats en découlant (relations commerciales, offre, promotion, gestion des Commandes, des livraisons, des travaux, exécution des marchés, réception des marchandises et travaux, paiement, service après-vente, etc.).

Stöbich France SAS à titre individuel est, au sens du Règlement UE 2016/679, responsable du traitement qu'elle opère des données personnelles dans les conditions décrites ci-dessous.

Les données collectées sont essentiellement les suivantes : NOM, PRENOM, ADRESSE POSTALE, ADRESSE E-MAIL, TELEPHONE, HISTORIQUE DE COMMANDES ET REFERENCES DE TRANSACTION ainsi que toutes correspondances avec le Client.

La durée de conservation des données collectées est de 5 ans à compter du dernier achat auprès du Fournisseur.

Seuls seront destinataires de ces données : Stöbich France SAS et les sociétés du Groupe Stöbich, son prestataire informatique en charge des opérations de traitement des données personnelles et ses prestataires/partenaires chargés d'assurer l'exécution des Commandes.

Les données personnelles traitées ne font pas l'objet d'un transfert hors Union-Européenne pour le stockage des données.

Les personnes physiques ont, sur leurs données personnelles, un droit d'accès aux données collectées ; de rectification des données personnelles inexactes ; de limitation du traitement ; à l'effacement ; à la portabilité ; d'opposition au traitement ; de ne pas faire l'objet d'un traitement ; de porter réclamation auprès de l'autorité nationale française de contrôle, savoir la CNIL.

Toute personne peut exercer ses droits en s'adressant, le cas échéant, à Stöbich France SAS, en son siège social, ou à l'adresse mail :@.....

10. Droit applicable, juridiction compétente

10.1 Le droit français s'applique à toutes les commandes et marchés liant Stöbich France à son client, à l'exclusion de la Convention de Vienne des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

10.2 Le tribunal de commerce compétent pour tous les litiges découlant du contrat découlant de la relation d'affaires avec des commerçants ou de sociétés à forme commerciale est celui du siège social de Stöbich France SAS.